

France. Patrimoines & Territoires d'exception

Pour une politique transversale des patrimoines : L'appel des réseaux pour une stratégie nationale ambitieuse

Le patrimoine, d'une richesse inégalée, se dresse comme un pilier central de notre identité collective. Des paysages naturels préservés à la diversité architecturale de nos centres anciens, en passant par les savoir-faire artisanaux et gastronomiques uniques, il constitue un levier incontournable de développement économique, social et touristique pour nos territoires. Pourtant, cette richesse est aujourd'hui sous pression face aux défis contemporains, notamment le changement climatique, l'étalement urbain et une approche fragmentée des politiques patrimoniales. **C'est dans ce contexte que l'Association France. Patrimoines et Territoires d'exception lance un appel fort à travers un manifeste commun, visant à repenser de manière ambitieuse la politique nationale des patrimoines.**

Une mobilisation inédite pour un changement de cap

L'Association **France. Patrimoines et Territoires d'exception**, qui regroupe sept réseaux majeurs de collectivités patrimoniales - Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France, Les Plus Beaux Villages de France®, Les Plus Beaux Détours de France, Sites & Cités Remarquables de France, Petites Cités de Caractère® de France, Réseau des Grands Sites de France, et Ville et Métiers d'Art-, appelle aujourd'hui à une refonte ambitieuse de la politique nationale des patrimoines. Ce manifeste commun, présenté aux autorités publiques, propose une vision élargie et intégrée, alliant patrimoine bâti, paysages, savoir-faire immatériels et biodiversité.

Un manifeste pour des patrimoines vivants au cœur des usages contemporains

Loin de se limiter aux monuments historiques, ce manifeste plaide pour une vision globale du patrimoine comme **bien commun vivant**, en

constante évolution. Il invite la France à ratifier la **Convention de Faro** du Conseil de l'Europe, reconnaissant ainsi la valeur sociale du patrimoine pour la société. Parmi les propositions clés : un plan national de sauvegarde des biens immatériels en milieu rural, la révision des dispositifs de soutien au logement dans les centres anciens, ainsi qu'un renforcement des moyens d'accompagnement des collectivités dans leurs projets patrimoniaux.

Une politique publique transversale au service des territoires

Le patrimoine ne peut plus être abordé de manière cloisonnée. Il est temps d'intégrer ses dimensions matérielles, immatérielles et paysagères dans les grands programmes nationaux de revitalisation des territoires tels que **Action Cœur de Ville**, ou encore dans les documents de réglementation et de planification tels que **Sites Patrimoniaux Remarquables** (SPR). Le manifeste appelle également à simplifier l'accès des petites collectivités aux financements européens pour la mise en œuvre de leurs projets, et à renforcer les capacités d'ingénierie territoriale.

Valoriser les patrimoines pour un développement durable

Dans un contexte de changement climatique et d'enjeux environnementaux croissants, **le patrimoine représente une formidable opportunité de réinvention pour les villes et villages de France**. De la revitalisation des centres anciens à l'aménagement des paysages, en passant par le développement d'un tourisme durable fondé sur la valorisation des patrimoines locaux, les propositions du manifeste visent à conjuguer attractivité et développement économique local. L'innovation, à travers l'éco-rénovation des bâtiments anciens et la transmission des savoir-faire artisanaux, est également au cœur des initiatives envisagées.

Un appel à la coopération entre acteurs publics et privés

Le succès de ces initiatives repose sur une étroite collaboration entre les pouvoirs publics, élus, acteurs locaux et partenaires privés. Le manifeste appelle à des actions concertées pour garantir que le patrimoine devienne un vecteur de cohésion sociale, tout en générant des opportunités économiques durables pour les territoires.

Rencontrez-nous au Salon du Patrimoine

Le **25 octobre prochain, de 13h30 à 15h30**, rejoignez-nous à la **Salle Delorme du Carrousel du Louvre pour une conférence-débat dans le cadre du Salon du Patrimoine**. Martin MALVY, Alain DI STEFANO, Louis VILLARET, Hervé MARITON et Roger BATAILLE échangeront autour de l'importance stratégique des patrimoines, qu'ils soient ruraux ou urbains. Ensemble, ils illustreront comment le patrimoine peut être un levier essentiel de développement durable et économique pour nos territoires.

Pour en savoir plus :

Pour découvrir le contenu du manifeste et les actions de l'Association France. Patrimoines & Territoires d'exception [cliquez ici](#).

7 RÉSEAUX | 1 AMBITION



En octobre 2019, sous l'impulsion de Martin Malvy, Président de Sites & Cités, sept réseaux de villes et territoires patrimoniaux, ruraux et urbains, ont décidé de se réunir sous une bannière commune. **France. Patrimoines & Territoires d'exception** associe ainsi le patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) à des notions d'excellence, de qualité, de modernité de préservation et de gestion durable, d'accueil, de lien avec des territoires habités et vivants et répond à de nombreux critères d'offre.

- De renforcer l'attractivité des territoires en coordonnant des actions de promotion en matière de tourisme durable fondé sur les patrimoines culturels, naturels, paysagers et d'art de vivre aux plans national, européen et international,
- De développer et promouvoir une offre de qualité en faisant émerger des « Pépites » au sein des réseaux et en mettant en valeur des « expériences de découvertes de patrimoines » d'exception,
- D'organiser le dialogue et la concertation entre les élus, les membres et les équipes techniques des associations membres chaque fois qu'elles l'estimeront souhaitable,
- De mener toute action de partenariat avec les structures publiques et privées et les professionnels du secteur, permettant de promouvoir la bannière « France. Patrimoines et territoires d'exception » et ses réseaux adhérents.

Contact presse Mélanie COUTINHO / association.fpte@gmail.com